

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHES, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Dimanche dans l'octave du S. Sacrement.—La Fête-Dieu.—Les élections—
Ma première communion.—La légende du petit pauvre.—La mission des Se-
maines religieuses.—Promesses faites par Jésus-Christ à la Bienheureuse
Marguerite Marie.—Consultation.—Chronique : Nomination, ordination, ob-
servation du dimanche.—Nouvelles religieuses : Tonkin.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	8	JUIN	— Ste Philomène.
MARDI	10	“	— S. Gabriel de Brandon.
JEUDI	12	“	— S. Cuthbert.
SAMEDI	14	“	— S. Paul l'Érmité

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	8	Juin	— 2 P. T. Du dim. sem.
LUNDI	9	“	— De l'Oct. sem.
MARDI	10	“	— De l'Oct. sem.
MERCREDI	11	“	— S. Barnabé Ap. d. m.
JEUDI	12	“	— Oct. de la FETE DIEU d.
VENDREDI	13	“	— S. C. de Jésus, d. 1 cl.
SAMEDI	14	“	— S. Basile le G., E. D. d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 8. — Annonce de la solennité du S. C. de Jésus.

Cathédrale. — Dimanche 8. S'il y a procession les Vêpres ne seront chan-
tées qu'à cinq heures et seront suivies du salut.

Tous les jours de l'Octave du S. Sacrement, salut à 7 h.

Samedi 14, à 7 hrs, service annuel pour Mgr Bourget.

Notre Dame. — Dimanche 8, Procession solennelle du T. S. Sacrement,
présidée par Mgr l'Archevêque.

Visite pastorale. — Lundi 9, à La Prairie, Mardi 10 à Hemmingford, mer-
credi 11 à Lacolle, jeudi 12 à S. Cyprien, Vendredi 13 à S. Jacques, Samedi
14 à S. Edouard.

DIMANCHE 8.—Solennité des Titulaires de N. D. de Grâce, Ste-Clotilde et
S. Norbert, Ste Marguerite, à l'Acadie, S. Antoine, à Montréal, Lengueuil,
Lavaltrie et S. Basile.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A.
Vaillant.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents
défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU ST-SACREMENT

Faites ceci en mémoire de moi (S. Luc, xxii).

I. Notre Seigneur, après avoir institué le mystère de l'immolation et de la manducation de son corps sacré, donne à ses apôtres le pouvoir de le reproduire ; pouvoir divin que les apôtres ont transmis à leur tour au sacerdoce catholique. C'est ainsi que le sacrement de la Cène, aussi bien que le sacrifice de la croix, subsiste à jamais dans l'Eglise. Le mystère de la messe n'est point un nouveau sacrifice ajouté à celui du Calvaire ; il est identiquement le même, et ne cessera de se renouveler mystérieusement jusqu'à la fin des siècles. De même que l'esprit et la vie de Jésus-Christ se propagent dans les fidèles par le sacrement de la Table sainte, de même sa passion et sa mort se perpétuent au sacrifice du saint autel.

L'âme chrétienne participe efficacement à la messe quand elle s'unit tout à la fois à la vie et à la mort de Jésus Christ. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle en retire des fruits de bénédiction et de salut.

II. Le sacrifice en général est un acte par lequel la créature s'anéantit devant son Créateur, afin de ne plus vivre que pour lui. Elle ne veut plus s'appartenir à elle-même, et elle s'immole pour témoigner qu'à Dieu seul appartiennent la puissance, la gloire et la souveraineté. Tel est le mystère accompli par la Victime qui s'est faite obéissante jusqu'à la mort ; mystère qui est célébré incessamment à l'autel, sous une forme non sanglante, en faveur des vivants et des morts.

Tandis que le divin Agneau s'immole pour nous, qu'avons-nous à faire nous-mêmes ? Regardons la croix et suivons l'exemple qui nous est donné.

Remercie Marie des soins maternels qu'elle ne cesse de te prodiguer.

S. JEAN BERCHMANS.

LA FÊTE-DIEU

Pour la Semaine religieuse.

La solennité de la Fête-Dieu, avec ses pompes liturgiques, ses processions magnifiques, son esprit d'allégresse et son caractère de triomphe, a été instituée à bien juste titre, dès le Concile de Trente, " pour célébrer d'une manière digne de sa majesté le plus grand et le plus vénérable des sacrements (Sess. XIII, c. v). "

Que la terre tressaille ; que la nature se réjouisse ; que tout ce qui vit s'émeuve ; semez les fleurs, les parfums et le sable d'or sous ses pas ; étendez les étoffes de soie et de pourpre ; que les maisons prennent un vêtement de fête ; que toutes les classes de la cité et le peuple tout entier se presse à sa rencontre. Voici que le Créateur visite sa création, que le Roi du ciel et de la terre parcourt les cités et les bourgades de son royaume ; le Sauveur reprend ses courses bienfaisantes au service de l'humanité rachetée : accourons au devant de Lui. Et, comme autrefois, quand l'Arche d'alliance entra triomphalement à Jérusalem, chantons avec David : " Venez, exaltons le Seigneur, jubilons en l'honneur de Dieu, Notre-Seigneur, allons au devant de sa face adorable en le confessant dans l'allégresse, et chantons-lui des cantiques de joie.

Parce qu'il est Dieu, le souverain Seigneur et le grand Roi pardessus tous les dieux de la terre.

Venez, adorons-le, prosternons nous devant Lui, pleurons de joie et d'amour devant ce Seigneur très bon qui nous a créés ; parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, et nous le troupeau qu'Il nourrit, et les brebis qu'Il conduit (Ps. xciv) "

La justice et l'amour veulent que nous nous empressions à célébrer dignement le triomphe de l'adorable Sacrement : c'est un devoir envers la divinité et la royauté du Christ qui y réside, un devoir d'autant plus impérieux, qu'Il y a choisi pour notre bien, un état plus humilié et plus anéanti.

Le Saint-Sacrement c'est Jésus-Christ, c'est-à-dire Dieu, l'Homme-Dieu et le Roi immortel des siècles.

Sous les voiles de cette Hostie qui passe, est présent le Dieu en trois personnes, la Majesté suprême, la Sainteté, l'Immensi-

té, l'Éternité, l'Acte pur, la Toute-Puissance, le Principe universel et la Fin nécessaire de tout être. Là vit et réside le Créateur tout-puissant, la Providence qui gouverne tout, le Maître de tout ce qui existe, le Juge souverain des vivants et des morts.

L'Eucharistie, c'est l'Homme-Dieu ; c'est l'âme la plus belle, l'intelligence la plus éclairée, la volonté la plus droite ; c'est le cœur le plus aimant, l'humanité parfaite, le type de la créature humaine ; c'est l'homme qui a vécu la vie la plus remplie, accompli l'œuvre la plus féconde : c'est Jésus dans la vérité de sa chair et de sa vie : Jésus le père de l'homme !

L'Eucharistie, c'est le roi immortel des siècles : celui qui est ressuscité d'entre les morts, qui a vaincu satan, conquis l'empire du monde universel et qui règne par le fait de sa conquête aussi bien que de sa naissance sur tout ce qui est au ciel, sur la terre et dans les enfers !

Et le Saint-Sacrement, c'est Dieu, c'est l'Homme Dieu, c'est le Roi du ciel, mais présent parmi nous, rapprochant de nous, pour notre bien, notre avantage, notre consolation et la divinité inaccessible du Très Haut, et la vie passée du Sauveur du monde, et le trône du roi qui vivifie et qui récompense ! Par l'Eucharistie Il vit au milieu de son peuple, Il le gouverne et le conduit en personne, marchant avec lui, le visitant sans relâche, l'aimant de plus près, avec plus de tendresse et de persévérance ; c'est Dieu, enfin, et Jésus, avec toutes ses grandeurs, tous ses droits, mais aussi avec tout son amour, toutes ses miséricordes ; ah peut-on trop célébrer, trop honorer, trop exalter ce Sacrement de la présence de Dieu.

Il mérite tout ; quoique tu fasses, tu resteras toujours au-dessous de ses excellences ; donne donc tout ce que tu pourras !

Honorons-le d'autant plus en ce jour de son triomphe, qu'il se voile, s'obscurcit et s'anéantit davantage, pour se faire un Dieu que nous puissions aborder, prier et manger.

L'amour a besoin de cette fête où il peut se donner libre carrière et d'un seul coup, reconnaître et louer tout ce que cache si obstinément le ntage du Sacrement.

O Roi de gloire, apparaissez en ce jour, quittez la retraite obscure et solitaire de vos tabernacles, et montrez-vous dans l'éclat qui vous entoure au ciel, dans le séjour de votre gloire !

O Roi vivant, qui passez pour mort aux yeux d'un si grand nombre, montrez que vous vivez et que vous résidez parmi ceux,

là même qui vous vient, soutenant leur existence, prolongeant leur vie, et les comblant de vos bienfaits !

O Roi victorieux que Satan croyait avoir vaincu à jamais ; montrez que vous gardez cette terre qu'il voudrait vous reprendre, et qu'il n'en redeviendra jamais le maître ; apparaissez, et qu'il frémissse, qu'il recule, qu'il soit replongé dans le gouffre de la haine éternelle.

O Roi des anges et leur premier-né, montrez-vous dans votre beauté, et qu'ils voient avec joie que, même sur cette terre d'exil et de pauvreté, on vous honore, on vous sert, ou vous aime !

Divin Roi du ciel, qui quittez votre trône de gloire, pour la prison de nos tabernacles, — qui enchaînez votre liberté dans les liens d'infirmité de l'Eucharistie ; — qui voilez et éteignez la lumière de vos regards, la splendeur de votre face, le resplendissement de votre corps glorieux, sous le nuage épais et froid de ce peu de pain.

O vous qui, au lieu des concerts angéliques, entendez ici tant de blasphèmes, ou êtes enveloppé dans un silence d'ingratitude, plus pénible que les blasphèmes eux mêmes ; — en ce jour du moins, soyez béni, honoré, adoré autant que vous le méritez !

Parcourez les provinces de votre royaume, que l'éclat des ornements, que les lumières et les fleurs et toute la pourpre possible à notre terre, que l'abondance et l'allégresse des cantiques de gloire vous relève et vous manifeste pour ce que vous êtes réellement !

O Christ nécessaire, Roi de l'humanité rachetée, vous que le naturalisme s'efforce de chasser de partout, de la pensée, de la morale, de la vie individuelle, et de la vie sociale, de l'enseignement et de la conduite de ces sociétés créées par vous, conquises, nourries et protégées par vous ; apparaissez, affirmez-vous, obligez de compter avec vous : imposez-vous et régné !

“ Seigneur, il faut que vous soyez adoré ! *Te oportet adorari Domine ?* ” Il faut vous reconnaître, se donner à votre empire, se livrer à votre amour ; il faut être vis-à-vis de votre Sacrement comme créatures en face de leur Créateur, comme sujets en face de leur Roi, comme sont les anges au ciel devant le trône de votre gloire : il le faut et solennellement et publiquement et socialement : c'est notre droit, c'est notre devoir : *Te oportet adorari Domine.*

R. P. TESNIÈRE.

LES ELECTIONS

Nous sommes à la veille des élections provinciales.

Dans quelques jours les citoyens de toute la province vont être appelés à donner leurs suffrages en faveur de ceux qu'ils jugeront dignes de la confiance publique et capables de gérer les affaires du pays ; ils éliront des députés ou mandataires qui devront, par la confection, la révision ou l'application des lois, travailler au bien moral et matériel de la nation.

Elire un député qui sera revêtu de pareils pouvoirs est une chose sérieuse ; elle ne peut être faite avec avantage que par la fidélité aux principes de haute morale, qui doivent diriger des actes de cette nature et de cette importance. Voilà pourquoi nous ne jugeons pas inopportun de rappeler brièvement ces règles et d'appeler sur elles l'attention des candidats et de ceux dont ils sollicitent les suffrages.

Il y a pour les candidats et pour ceux qui soutiennent activement leur cause une obligation stricte de faire connaître franchement au peuple leurs vues, leurs idées, leurs principes, en un mot leur programme en tout ce qui concerne les matières sur lesquelles ils auront à légiférer ; cela va de soi ; il faut que l'électeur puisse voter avec connaissance de cause et il a le droit de ne pas être trompé.

D'autre part, le citoyen est rigoureusement tenu de s'éclairer, et de juger, par lui-même autant que possible, ou au moins sur l'avis de personnes sages, discrètes et désintéressées, du mérite respectif des candidats et du parti auquel ils déclarent donner leur adhésion ; de même aussi, doit-il absolument, et en conscience, voter pour ceux qu'il croit, au meilleur de son jugement, avoir la volonté et la capacité nécessaires pour remplir honorablement la charge qu'ils veulent assumer.

De son vote, et des conséquences sérieuses qui en résulteront pour le bien ou le détriment du pays, le citoyen répondra devant Dieu comme d'un acte comportant les plus graves responsabilités ; à lui, en conséquence, de ne donner sa voix que pour

un candidat qui présente des garanties réelles, et qui soit vraiment un homme de conviction, de zèle et de désintéressement.

Si le citoyen est tenu de voter selon les dictées de sa conscience, ayant en vue les intérêts de la Religion et du pays, il a par là même le droit d'être libre dans son action, c'est-à-dire, de n'être influencé par aucune promesse, aucune menace, aucune violence, aucune pression indue qui puisse enlever ou diminuer cette liberté ; de même qu'il doit positivement se soustraire à toute action étrangère tendant, d'une manière illégitime, à lui arracher un suffrage différent de celui qu'il donnerait librement.

Les candidats ou leurs agents seraient donc grandement coupables si, d'une manière ou d'une autre, ils extorquaient des votes qui ne seraient pas l'expression libre du choix des électeurs ; il est particulièrement contraire à la loi divine et à l'honneur chrétien d'offrir dans ce but de l'argent ou quelque chose estimable à prix d'argent ; de tenter ainsi la cupidité des faibles en faisant miroiter à leurs yeux des avantages offerts comme récompense d'une vile trahison ; les malheureux qui vendent leur vote sont à plaindre, puisqu'ils sacrifient leur dignité d'hommes et de chrétiens pour se ravalent au niveau des choses qui se trafiquent ; les acheteurs font un acte doublement criminel, puisqu'ils sont responsables pour chacun de ceux qu'ils entraînent à un pacte aussi dégradant.

Encore moins est-il permis de spéculer sur l'ignoble passion de l'intempérance, et de traîner aux urnes, après l'avoir abruti par l'ivresse, un homme rendu incapable de faire un acte de quelque valeur morale. Des candidats qui se respectent et qui respectent leurs concitoyens ont horreur des abus de ce genre ; et il semble qu'il serait facile de conclure une entente générale et mutuelle qui les bannirait totalement de nos élections ; l'opinion publique serait évidemment favorable à cette entente, elle qui a si justement flétri, en l'appelant *corruption*, cet odieux brocantage des consciences.

Le serment, acte solennel sur lequel se base la sécurité des relations sociales, est quelquefois — trop souvent peut-être — exigé dans les élections. Outre qu'il incombe à ceux qui ont le droit de l'imposer, de ne pas le faire inutilement et sans de graves raisons, il leur faut bien se garder de tourmenter celui qui le prête, et de chercher, par une tactique déplacée, à faire commettre des parjures au profit d'un candidat ou d'un parti. Que

les électeurs soient eux-mêmes sur leurs gardes et s'abstiennent de voter plutôt que de s'exposer à faire un serment qui serait à la fois contre la vérité et contre la justice. Toujours un crime, le parjure revêt une malice plus grande quand il est fait pour appuyer un acte entraînant les plus graves conséquences.

S'il n'est pas de loi qui interdise de faire, en faveur d'un parti ou d'un candidat, une propagande raisonnable, tendant à persuader les électeurs, par des moyens légitimes, les cabales malhonnêtes sont tout-à-fait contraires aux bonnes mœurs. Hélas, voilà pourtant ce qui fait des élections une occasion de désordres et une cause de démoralisation. Il semble qu'en temps d'élection tout soit permis, même ce qui est contraire à l'honneur, pourvu que l'on terrasse son adversaire.

Nous parlons plus haut de l'ivrognerie et du parjure ; il est d'autres armes trop souvent maniées avec une habileté perfide au détriment de la morale publique ; il y faut ajouter en effet le mensonge, la calomnie, les faux rapports, les dénonciations infamantes, les intrigues, tout ce que l'esprit de parti le plus acharné peut inspirer ; de tout cela on fait un jeu que l'on croit innocent et qu'on se pardonne en disant que c'est de la politique.

C'est de l'immoralité, et les bons chrétiens, les citoyens honnêtes doivent absolument s'interdire de pareilles manœuvres.

Enfin, il est à souhaiter que les élections se fassent paisiblement, sans querelles, sans animosité, sans rixes, surtout sans ces divisions profondes qui en résultent trop souvent dans les familles et les paroisses ; elles sont après tout pour les électeurs l'accomplissement d'un devoir dans lequel chacun a le droit de différer d'opinion avec son voisin ou son parent, sans que celui-ci puisse avec raison lui en garder rancune.

MA PREMIERE COMMUNION

(Impressions d'un enfant).

“ O jour heureux de ma première communion, que tu me rappelles de doux souvenirs !

J'étais jeune alors ; j'avais à peine dix ans, et, à dix ans, on ne sait pas éprouver des sentiments dignes d'une si grande action, mais maintenant j'en sens toute l'importance.

Que j'aime à me transporter à cette époque de ma vie où je reçus Jésus-Christ sur mes lèvres tremblantes, à cette époque où mon âme n'avait pas encore offensé Dieu qui est si bon pour ses créatures ! Oui, toujours ce jour béni restera gravé dans ma mémoire, ce " 5 mai 1881 " sera écrit en lettres d'or dans mon cœur.

La veille de ce beau jour, j'allai tout ému demander pardon à maman des peines que j'avais pu lui causer. Elle me dit qu'elle était heureuse parce qu'elle savait que j'allais faire une bonne première communion, et qu'elle espérait que cette grande action aurait une influence sur toute ma vie.

Le jour commençait à se lever ; le soleil était radieux, et déjà j'étais éveillé. La joie inondait mon cœur, les minutes me paraissaient aussi longues que des siècles, j'avais hâte de recevoir le Dieu incarné pour nous.

Tout-à-coup un léger bruit se fit entendre à la porte de ma chambre et une douce voix disait ces paroles : " Il est l'heure, cher enfant, lève-toi promptement. " C'était la voix de ma mère. En un instant je fus dans ses bras, je la serrai sur mon cœur avec effusion, je l'aimai ce jour-là, cette pauvre mère, plus que jamais. Elle répondit à mes caresses ; elle était en ce moment au comble du bonheur, et je vis deux grosses larmes rouler le long de ses joues : Oh : je savais bien que c'étaient des larmes de joie.

L'heure approchait. La grosse cloche sonnait à toute volée dans le clocher de la cathédrale et appelait les petits enfants au banquet divin. J'étais bien heureux en me rendant à l'église, et c'était de tout mon cœur que je chantais les cantiques de la première communion.

Quelle splendeur dans l'Eglise ! partout des bannières flottaient ; mais mon âme ne pensait plus au monde maintenant, elle était possédée de l'Esprit de Dieu, et ce fut en tremblant, les yeux baissés, que j'allai prendre la place qui m'avait été réservée et que j'occupais pendant la retraite, et j'adressai à Dieu cette prière fervente :

" O mon Dieu, vous qui voulez bien venir reposer dans mon

cœur, donnez-moi la force, car je vais recevoir aujourd'hui le froment des Elus, le pain qui fait germer les vierges. ”

La cérémonie commença. Ce fut avec attention et modestie que j'entendis la messe. Tantôt un profond silence régnait dans la vaste enceinte, tantôt l'orgue soupirait, puis l'orgue se taisait et des centaines de voix fraîches et pures entonnaient à l'unisson un de ces beaux cantiques populaires qui ont le privilège de faire couler les larmes des croyants et de remuer le cœur des indifférents et même des incrédules.

Au bas de la nef et dans les deux nefs latérales, se trouvaient les grands parents, les pères, les mères, les frères et les sœurs des premiers communians. Il y avait là des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des ouvriers et des magistrats, des servantes et des grandes dames. Tous, quels qu'ils fussent, émus, saisis, ne perdaient pas un seul instant de vue le groupe des premiers communians.

Vous dépeindre les sentiments qui se succédèrent dans mon cœur, au moment où j'allais recevoir l'Hostie sainte, serait presque impossible. Plus le moment de la communion approchait, plus je sentais la ferveur et l'amour redoubler dans mon cœur. Enfin, quand je quittai ma place pour m'approcher de la sainte Table, mon cœur battait à rompre ma poitrine, et j'étais tout confus, en pensant que j'allais recevoir, moi si petit, le Roi du ciel et de la terre.

Alors, mon âme, dans un élan d'amour, invoqua encore une fois Celui que bientôt le prêtre allait déposer sur mes lèvres tremblantes et j'entendis comme une voix du ciel qui me poussait vers la Table sainte :

“ O mon Dieu, dis-je en moi même, vous êtes bon ! Que vous rendrai-je pour tous vos bienfaits, comment vous témoigner ma reconnaissance ? ”

Le prêtre s'approcha, je levai modestement la tête, et je reçus dans mon âme le divin Sauveur.

Oh ! quel bien-être mon cœur éprouva. Tout mon cœur se fondait en reconnaissance, j'aurais bien voulu avoir quelque chose de bien précieux à offrir à ce divin Sauveur.

Je m'offris moi-même et je lui promis de l'aimer, de le servir toute ma vie. J'oubliai toutes mes peines pour ne penser qu'à Dieu.

La journée s'écoula joyeuse, mais trop promptement, car, hélas ! un si beau jour ne devrait pas finir.

O jour de ma première communion tu seras à jamais gravé dans mon cœur et dans ma mémoire ! ”

LA LEGENDE DU PETIT PAUVRE

On voit passer dans le village
Un enfant tout mystérieux ;
Il a d'un ange le visage,
Il va, pieds nus, de porte en porte
Tendre à tous ses petites mains,
Et l'on dit qu'il a pour escorte
Des légions de chérubins.

Il est né dans la Palestine
D'aïeux augustes entre tous ;
Depuis deux mille ans il chemine
Afin d'arriver jusqu'à vous ;
Il vient de bien plus loin encore :
Il descend de l'éternité ;
Et le voici qui vous implore :
Donnez-moi l'hospitalité.

Ce petit pauvre qui mendie
Aux portes de l'humanité,
C'est Celui qui sema la vie
Dans les champs de l'immensité ;
Il mûrit les blés dans vos plaines,
Fait tomber la graine aux déserts ;
De tous les dons ses mains sont pleines,
C'est lui qui nourrit l'univers.

Riche d'une gloire infinie,
Il s'est fait indigent pour nous ;
Ce pauvre enfant qui vous supplie,
C'est Dieu lui-même à vos genoux !
Qui de vous n'a pas une offrande
A lui présenter en retour ?
Ecoutez ce qu'il vous demande :
J'ai faim et soif de votre amour.

Si ce petit Prince s'exile
Pour vous de son palais des cieux,
S'il vous demande un humble asile,
C'est pour retrouver en ces lieux
Une Bethléem pour renaître,
Un Thabor pour vous consoler,
Un Cénacle pour vous repaître,
Un Calvaire pour s'immoler.

Offrez-lui donc un sanctuaire,
Un tabernacle, un ostensor,
Un autel avec un suaire,
Un cénacle où vous recevoir.
Là, ce petit Pauvre adorable
Sert lui-même chaque invité,
Et la pain qu'on mange à sa table
Est un pain d'immortalité.

Il fait à l'âme, sa convive,
L'intime aveu de son bonheur :
— C'est enfin ici que j'arrive
Au vœu suprême de mon cœur ;
Mon désir était, tant je t'aime,
De me voir reposer en toi ;
C'est fait, car ce pain, c'est moi-même.
Ce que je t'ai donné c'est moi !

-- Une inaccessible lumière
Est là-haut mon temple éternel ;

Le sein virginal de ma Mère
Fut ici-bas mon second ciel :
J'en voulais un troisième encore ;
En vérité, je te le dis :
L'âme qui me reçoit m'honore
Et me dévient un paradis.

Heureux qui sait lire l'histoire
Du pauvre petit Mendiant,
Un jour, les portes de sa gloire
Le verront passer triomphant :
— Vous qui me donnâtes sur terre
L'hospitalité de l'amour,
Venez, les bénis de mon Père,
Que je vous la donne à mon tour.

V. N. P.

LA MISSION DES " SEMAINES RELIGIEUSES "

Nos seigneurs les Evêques de France sont ressortir dans leurs Lettres pastorales et dans leurs Mandements l'importance, à notre époque, de la mission des *Semaines religieuses*.

A ce sujet, M. le Directeur de la semaine de Vannes écrit les lignes suivantes :

" Dans sa Lettre pastorale pour le carême de 1890, Mgr l'Evêque de Vannes disait : " Si tous les prêtres et les personnes les plus marquantes d'une paroisse favorisaient les *Semaines religieuses*..., ne serait-ce pas un moyen facile d'opposer un remède d'une certaine efficacité au poison intellectuel et moral qui circule partout, est mis à la portée de tous les âges, de toutes les conditions, de toutes les bourses ?... " Ce désir de notre Evêque a été compris..."

Mgr l'Evêque de Châlons s'exprime en ces termes :

" Nous croyons devoir appeler votre attention sur ce que NN,

SS. les Evêques considèrent comme une œuvre d'intérêt public : je veux dire la propagation d'une *Semaine religieuse* diocésaine.

“ Cette feuille initie périodiquement les plus humbles fidèles aux événements religieux du monde chrétien. Sans elle, la plupart d'entre eux vivent isolés de la grande famille catholique ; l'horizon des uns finit à leur clocher, l'horizon des autres finit à leurs champs et à leur portefeuille.

Les prêtres appellent de leurs vœux le jour où la *Semaine religieuse* recevra de ses abonnés un essor plus étendu. Ils pensent que la pratique *des abonnements collectifs devrait être encouragée* : la dépense supportée à frais communs serait insignifiante. Ils pensent qu'il serait utile de prêter l'exemplaire courant et d'en organiser la circulation parmi les fidèles. ”

Nous signalons ce mode de propagande au zèle de nos lecteurs.

Promesses faites par Jésus-Christ

A LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE MARIE

En faveur des personnes dévotes à son divin Cœur.

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leurs familles.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur une source et l'o-céan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.

9. Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.

10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

11. Les personnes qui propageront cette dévotion, auront leur nom inscrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé.

CONSULTATION

Quels sont les changements introduits dans le bréviaire et le missel par le décret du 29 juin 1889, concernant la fête du Sacré-Cœur de Jésus ?

10. Depuis trente-deux ans, cette fête, si chère aux pieux fidèles, avait été étendue à toute l'Église sous le rite double-majeur ; un indult apostolique l'avait élevée pour le Canada au rite double de seconde classe. Le Souverain Pontife vient de lui assigner sa place parmi les plus grandes fêtes de l'année : elle sera maintenant double de première classe pour l'Église universelle.

20. Toutefois elle demeure fête de dévotion, et n'a point d'octave.

30. Par une exception extraordinaire, elle n'aura point de premières vêpres ; la raison de cette particularité, c'est sans doute le désir de ne pas mutiler l'octave privilégiée du Très-Saint Sacrement, en supprimant les secondes vêpres du dernier jour.

40. Comme le but de Léon XIII est d'augmenter le culte de cet adorable Cœur, il n'a pas voulu le diminuer là où il était déjà plus considérable en vertu d'indults apostoliques : c'est-à-dire où avec le rite double de première classe, la fête avait avec ses premières vêpres et son octave.

50. Si la fête du Sacré-Cœur tombe le même jour que celle du Patron du pays ou du lieu, célébrée d'obligation par les fidèles, elle est transférée. Mais en occurrence avec le Patron célébré sans fériation, ou avec le Titulaire d'une église quelconque, elle garde son jour, savoir le vendredi après l'octave du Saint-Sacre-

ment. Ainsi, cette année 1890, dans les églises dédiées à saint Antoine de Padoue, la fête du Titulaire sera transférée au premier jour libre.

CHRONIQUE

NOMINATION.

Par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ont été nommés.

M. l'abbé M. J. Jolicœur, vicaire à St-Timothée.

M. l'abbé A. Quesnel, vicaire à St Polycarpe.

ORDINATIONS.

Par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, au Grand Séminaire, le 31 mai 1890, ont été ordonnés.

Tonsure : MM. E. H. Chagnon, J. V. Piette, Montréal ; A. McDonald, R. McNeil, Antigonish ; E. L. Dullard, J. S. McKeehan, Dubuque ; L. H. Comeau, J. Lalancette, B. F.-X. Morin, Nicolet ; J. P. Donovan, Pontiac ; E. J. Byrne, St-Jean N. B. ; G. G. Bellerive, Sherbrooke ; A. J. Barry, Springfield ; J. P. Bourget, B. J. Boyer, J.-B. J. Clément, A. J. Guay, N. Z. Hurteau, A. J. Jacques, R. J. Neveu, A. J. Pelletier, F.-X. Tisseur, Montréal ; G. A. Plamondon, C. L. Pontbriand, Burlington ; F. Babineau, Chatham ; J. F. Kinney, Grand-Rapids ; J. L. Poulin, W. E. Young, Halifax ; J. A. Fleming, Hartford ; J. Thomas, Idaho ; J. H. Brennan, W. J. Dempsey, Manchester ; M. Stravens, Oregon-City ; J. J. McAvoy, Portland ; A. L. Lamontagne, Rimouski ; E. J.-B. Decelles, St-Hyacinthe ; J. M. Murphy, Syracuse ; M. D. A. Brady, Mobile.

Ordres-Mineurs : MM. E. J. Auclair, A. J. Derome, G. A. Fonrouge, F.-X. T. Goyette, A. J. Loïsele, L. E. Perrin, Montréal ; W. B. Farrell, Brookiyn ; M. F. Foley, Chatham ; G. W. Clark, Dubuque ; T. F. Murray, Grand-Rapids ; D. A. Bailey, Hartford ; R. J. Cotter, Ogdensburg ; A. Carrier, H. B. Harrold, B. F. Bedihan, Providence ; C. H. Rosconi, St-Hyacinthe ; J. J.

Toomey, St Louis ; J. J. Gannon, San Francisco ; M. A. Griffin, M. J. Leonard, Springfield ; J. Lechner, Syracuse ; A. J. Novacek, Concordia ; A. Brosseau, A. J.-B. Desnoyers, P. J. Desrosiers, Montréal.

Sous-diaconat : MM. J. C. Allard, J. G. Bastien, T. P. Gélinas, J. S. Larocque, A. J. Préfontaine, Montréal ; M. J. Hogan, Brooklyn ; M. A. O'Keefe, W. E. Sormany, Chatham ; J. J. Fitzpatrick, Dubuque ; J. J. Egan, Hartford ; J. J. Papillon, Nicolet ; L. P. Desmarais, Oregon-City ; W. J. McColl, Peterborough ; T. P. McDonnell, Springfield ; J. M. Prévost, Montréal.

Diaconat : MM. O. F. Lagacé, A. A. Larue, Montréal ; C. B. Lechtenberg, Dubuque ; P. A. Lajoie, Nicolet ; D. J. Scollard, Peterborough ; G. J. Juillard, Santa Fe ; L. J. Caisse, J. J. Farrell, J. A. Fitzgerald, Springfield.

Prétrise : M. J. Jolicœur, A. I. Chaussé, Montréal.

* * *

Samedi dernier, Son Eminence le cardinal Taschereau a fait les ordinations suivantes

Prétrise : Les révérends MM. Louis Dion, Joseph-Honoré Hudon, Cléophas Simard, Arsène Hudon, Magloire des Trois Maisons, Philéas Roy, Gustave Rémillard, Amédée Gosselin, Joseph Jobin, Alfred Morrise, François Peletier, Sauveur Turcotte, Adélarde Gagnon, Emile Côté et Omer Cloutier, tous du diocèse de Québec.

* * *

OBSERVATION DU DIMANCHE.

Nous extrayons ce qui suit d'une circulaire récente adressée par Monseigneur l'Archevêque de Montréal au clergé de son diocèse :

“ Nous devons absolument, mes chers collaborateurs, réagir contre la tendance malheureuse qui se manifeste parmi nous à transformer le dimanche et les jours de fête, en des jours de divertissements publics, et même en des jours de désordres.

Jusqu'à ces dernières années, l'observation régulière du jour du Seigneur était un trait distinctif de notre pays ; si nous n'y

prenons garde, nous sommes en train de perdre cette belle réputation. Notre devoir à nous est de faire tous nos efforts pour la maintenir, et pour conserver, avec l'esprit chrétien de nos populations, les grâces que le Seigneur promet en abondance aux peuples qui gardent et respectent son jour.

Dans mes Circulaires Nos 29, 35, 40, 54 et autres, j'ai attiré votre attention sur les assemblées politiques, les excursions et parties de plaisir, les représentations et spectacles, les bazars, loteries, etc., etc., toutes choses qui doivent être bannies du milieu de nous les dimanches et les fêtes d'obligation. Je renouvelle aujourd'hui tout ce qui a été réglé dans ces différentes lettres ; insistez fortement, du haut de la chaire pour qu'on n'organise point, le dimanche, ni les jours de fête, des excursions d'une ville ou d'une paroisse à une autre, même sous le prétexte de pèlerinage ou de parade militaire. Il est surtout à désirer, qu'on ne renouvelle point certains spectacles qui ont été donnés par le passé, aux jours de fête, dans lesquels on ne craignait point, pour l'amusement des spectateurs, d'exposer la vie de quelques audacieux. Les jeux de ce genre, inventés pour attirer les foules, n'ont eu que trop l'effet de détourner le peuple des églises, et de multiplier les occasions de péché et de scandale ; peu conformes à la morale, ils sont de plus absolument contraires à la sainteté du jour du Seigneur, et notre devoir est de nous y opposer de toutes nos forces.

- NOUVELLES RELIGIEUSES

Tonkin. — Les nouvelles sont tristes. — Une lettre de Mgr Puginier annonce l'enlèvement par les pirates, en plein jour, d'un curé indigène qu'ils se proposent de relâcher contre rançon ou de garder comme otage.

Quelques jours après, un village chrétien a été saccagé. Il y a eu deux morts et plusieurs blessés.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Gervais (Mathilde Cadieux) SS. J. M., Hochelaga.

B. E. McGALE

PHARMACIE

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9 30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CHAPLEAU FRERES IMPRIMEURS

Livres et Pamphlets. Factums, Circulaires. Entetes de Compte. Etc.

Specialités:—POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

193 RUE St. URBAIN.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDEUR de CLOCHES de WHITECHAPEL. (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,
Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRÈRES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montréal.

VICTOR THIÉRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumement.

QUERY FRÈRES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES À LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

FERRONNERIE A BON MARCHÉ
Avant son déménagement au No 6 Rue St-Laurent,
au mois d'AVRIL PROCHAIN
10 à 25 pour cent D'ESCOMPTE
Chez L. J. A. SURVEYER 1588 Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLÉ EN 1850
132 RUE ST-JACQUES Montréal.
FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA
Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**
120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTURISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-cinquième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 18 Juin 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Faïces, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DR

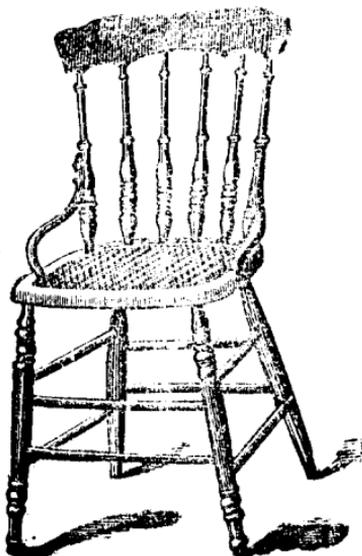
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforées, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTANTMENT:

De 50,000 à 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIBES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 474 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, garant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
No 21 RUE VITRE No 21
MONTREAL.
ÉTABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.